



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

situation en Syrie

Question au Gouvernement n° 446

Texte de la question

SITUATION EN SYRIE

M. le président. La parole est à M. Stéphane Le Foll, pour le groupe Nouvelle Gauche.

M. Stéphane Le Foll. Monsieur le Premier ministre, je voudrais revenir sur une question internationale brûlante : la situation en Syrie. Lorsque les négociations ont échoué à Genève, le 14 décembre, le Quai d'Orsay a dénoncé l'obstruction irresponsable du régime syrien. Lors de sa prestation télévisée du dimanche 17 décembre, le Président de la République a évoqué trois choses. Premièrement, son ennemi et l'ennemi de la France est Daech ; nous partageons cette position. Deuxièmement, Bachar al-Assad est l'ennemi du peuple syrien ; nous partageons également cette position. Troisièmement, il faut parler avec Bachar al-Assad. Le 18 décembre, en réponse, celui-ci a accusé la France d'être le porte-étendard du terrorisme.

Alors que le Président de la République a annoncé la fin probable de la guerre contre Daech d'ici deux mois, se pose la question de la solution politique en Syrie. Pour la trouver, il faudra que la position de la France soit claire quant à savoir qui en seront les acteurs. La réponse doit être clamée haut et fort par la France : cela ne peut pas être Bachar al-Assad ! (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe NG. – M. Meyer Habib applaudit également.*) Compte tenu des massacres perpétrés et de la répression exercée par Bachar al-Assad, qui ont causé plus de 300 000 morts, cette position doit désormais être clairement affirmée. (*Mêmes mouvements.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre chargée des affaires européennes.

Mme Nathalie Loiseau, ministre chargée des affaires européennes. Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, monsieur Le Foll, la guerre en Syrie, vous l'avez dit, dure depuis six ans et a causé plus de 460 000 victimes. Aujourd'hui, la campagne contre Daech – notre priorité absolue – est sur le point de se terminer.

M. Éric Ciotti. C'est trop optimiste !

Mme Nathalie Loiseau, ministre. Les forces françaises y ont pris toute leur part. Raqqa, d'où les attentats contre la France avaient été préparés, a été reprise. C'est la fin de Daech sous sa forme territoriale, même si, nous le savons, la menace terroriste demeure pour la France.

La Syrie, c'est aussi une situation d'urgence humanitaire : 400 000 personnes vivent dans des zones assiégées. Je salue l'adoption par le Conseil de sécurité, hier, de la résolution 2393 qui autorise l'acheminement de l'aide humanitaire à toutes les populations syriennes qui en ont besoin.

J'en viens à l'attitude à observer vis-à-vis de Bachar al-Assad. Il est clair qu'il n'y aura pas de victoire durable

contre le terrorisme sans solution politique. Vous l'avez dit, le processus de Genève est pour l'instant bloqué du fait de l'obstruction exercée par le régime. Pour autant, nous devons travailler avec nos partenaires à un processus politique où les représentants de Bachar al-Assad seront nécessairement présents,...

M. Claude Goasguen. Dites-le à Hollande !

Mme Nathalie Loiseau, ministre. ...de même que l'opposition. Ceux qui, en 2012, disaient que nous n'avions pas besoin de parler avec les représentants de Bachar al-Assad parce qu'il sera tombé dans trois semaines, que nous disent-ils cinq ans plus tard ?

M. Claude Goasguen. C'est ce que disait Fabius à l'époque !

M. Fabien Di Filippo. Et Ferrand, Le Foll, Valls et Collomb ! Ils étaient là aussi !

Mme Nathalie Loiseau, ministre. Il revient aux soutiens extérieurs du régime, en particulier à la Russie, d'amener celui-ci à la négociation. Il faut une perspective politique crédible : une transition, des élections, une constitution, un transfert des pouvoirs et naturellement la fin de l'impunité. (*Applaudissements sur les bancs du groupe REM.*)

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Le Foll](#)

Circonscription : Sarthe (4^e circonscription) - Nouvelle Gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 446

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 décembre 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [21 décembre 2017](#)